

LE MOT DU MAIRE

Chères Fressennevilloises, Chers Fressennevillois,

La rentrée a sonné !

Nous y sommes, la rentrée scolaire de nos enfants est arrivée, et avec elle, la reprise du travail de chacune et de chacun d'entre nous. Les enfants vont reprendre le chemin de l'école, retrouver leurs salles de classe, leurs camarades, ainsi que leurs enseignants et les agents municipaux qui les accompagnent.

Avant la fin de cette année scolaire la construction de notre cantine avec une salle d'accueil ALSH sera terminée. Une toute nouvelle organisation sera donc mise en place pour un plus grand confort des enfants.

Dans les autres dossiers en cours, nous travaillons sur le projet de réhabilitation de la cour de l'école Jean Gaudier afin de déposer le permis de construire dans les meilleurs délais. En effet, ce projet demande de suivre un planning de réalisation en fonction des contraintes liées aux vacances scolaires et à la présence des enfants. L'ensemble complet sera terminé durant l'été 2026. La première phase sera la construction du préau, suivra ensuite la construction de la partie sanitaires et bureau pour terminer par la cour. Au niveau administratif, après le dépôt du permis de construire et la phase technique du projet, il nous faudra lancer la consultation des entreprises. Les travaux pourront ensuite démarrés.

Dans la précédente édition j'ai évoqué la reprise du magasin VIVAL. La recherche d'un repreneur franchisé par le groupe casino est en cours. A ce jour, je suis heureux d'apprendre que trois candidatures ont été déposées. Deux dossiers sont complets et le groupe casino attend la réception d'une troisième candidature confirmée pour lancer les visites des locaux.

Bonne rentrée aux enfants et bonne reprise à tous !

Restant à votre disposition

Bien à vous

Le Maire,

Jean-Jacques LELEU



Informations Générales

MAIRIE

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Les permanences du Maire et des Adjointes sont sur rendez-vous :

- Mr Jean-Jacques LELEU, Maire :
le vendredi de 17h à 18h
- Mme Sylviane BEAURAIN, 1^{ère} adjointe :
le mercredi de 17h à 18h
- Mr Alain CAPON, 2^{ème} adjoint :
le lundi de 17h à 18h
- Mme Dany HUMEL, 3^{ème} adjointe :
le mardi de 17h à 18h
- Mr Tony DACHEUX, 4^{ème} adjoint :
le jeudi de 17h à 18h

CIMETIÈRE

Le cimetière est ouvert de 8h à 20h du 1^{er} avril au 31 octobre.

LA POSTE

L'agence postale communale est ouverte les :

Lundi :	9h00-12h00	16h00-18h00
Mardi :	10h00-12h00	16h00-18h00
Mercredi :	10h00-12h00	16h00-18h00
Jeudi :	10h00-12h00	16h00-18h00
Vendredi :	09h00-12h00	16h00-18h00

LA POSTE



RAMASSAGE DÉCHETS VERTS

Ramassage hebdomadaire à compter du 1^{er} avril jusqu'au 31 octobre. Pas de ramassage les jours fériés.

Il vous est demandé de veiller à sortir vos déchets verts le mercredi soir et de respecter les contenants. **L'usage des sacs plastiques et des big bags est strictement interdit et les branchages doivent être mis en fagots.**

Rappel : ce service à la population mis en place par la municipalité est assuré le jeudi de façon hebdomadaire d'avril à octobre, de façon bimensuelle en novembre et mars et n'est pas assuré de décembre à février.

RATICIDE

Le raticide est à retirer aux ateliers municipaux rue du Chevalier de la Barre, du lundi au samedi de 9h30 à 10h00.

MISE À DISPOSITION DE LA REMORQUE DE TRACTEUR

La demande est à effectuer auprès de Monsieur Frédéric BONHOMME, responsable des services techniques au 06.76.47.12.09, une fois par an, uniquement pour des branchages en grande quantité. La remorque sera chargée par vos soins.

ENTRETIEN DES CANIVEAUX ET TROTTOIRS

Nous vous rappelons que la commune assure l'entretien des caniveaux mais qu'il appartient aux riverains de nettoyer leur trottoir.

Arrêté municipal N° 2021-PM 07

Ces règles sont applicables, au droit de la façade ou clôture des riverains, sur toute la largeur de la propriété.

COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS

Bac gris : les vendredis 5, 12, 19 et 26 septembre

Bac jaune : les jeudis 4 et 18 septembre

Les verres sont collectés dans les 9 containers prévus à cet effet répartis dans la commune.

AIDE JURIDIQUE

Maître Saintyves Renouard, avocate indépendante à Abbeville en droit de la famille, des personnes et du patrimoine, en droit civil, en droit pénal ainsi qu'en droit des affaires, la municipalité vous propose des consultations gratuites en mairie, sur RDV au 03.22.60.39.60.

Prochaine permanence le 19 septembre

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque située 11 rue Jules Guesde est ouverte les :

- mardi de 10h00 – 11h30
- jeudi de 17h00 à 18h00
- samedi de 10h00 à 11h00

A partir du 4 septembre, changement d'horaire le mardi : 10h00 – 11h30.

La bibliothèque est fermée jusqu'au 3 septembre inclus

MAISON POUR TOUS Réservation de salle

Pour les réservations de la salle de la Maison Pour Tous, Madame Beaurain reçoit à la MPT le **samedi matin sur RDV. Appelez le 06.19.35.34.33.**

Tarif : pour la soirée 220 € ou jusqu'au lendemain 330 €. Règlement : 1/3 à la réservation, 1/3 à la signature du contrat et 1/3 après la manifestation.

COMPOSTEUR PARTAGÉ

RAPPEL de consignes à respecter pour assurer un bon compostage :

- ❖ Fruits coupés en morceaux
- ❖ Pas de tonte de gazon
- ❖ Pas de papier
- ❖ Mettre un seau de broyat pour chaque seau de déchets mis dans le composteur
- ❖ Ne pas oublier de mélanger

AIDE À DOMICILE

Nous vous rappelons qu'un service d'aide ménagère géré par le CCAS, existe au sein de la commune pour les personnes âgées. N'hésitez pas à vous renseigner à la Mairie auprès de **Madame Isabelle MERCIER** au **03.22.60.39.61** qui vous conseillera et vous aidera à établir une éventuelle

Mairie de Fressenneville N° 119 – Août 2025

demande de prise en charge financière et assurera un suivi personnalisé de votre dossier.

Notre service d'aide à domicile peut fournir des prestations prescrites soit par les Caisses de retraite au titre de l'aide ménagère, soit par le Conseil Départemental au titre de l'Aide sociale pour les personnes à revenus modestes, soit par des Mutuelles ou enfin, sur demande directe de l'utilisateur.

Devis gratuit et 50 % de crédit d'impôt

VENTE DE TERRAINS

Suite à la création du nouveau lotissement des Frênes (derrière la Mairie), l'AMSOM HABITAT met en vente 4 terrains à bâtir, à savoir :

	Surface en m2	Cadastre	Prix de vente
Parcelle 1	645	AD 982-955	38 000
Parcelle 2	638	AD 985- 954	41 500
Parcelle 3	637	AD 983-953-979	41 500
Parcelle 4	630	AD 984-980 -952	39 000

RENSEIGNEMENTS DIRECTEMENT AUPRÈS DE :
AMSOM HABITAT

Hélène BOULNOIS, Gestionnaire ventes et syndic
Téléphone : 06 11 77 19 27

1 rue du Général Frère - 80084 Amiens Cedex 2

TRAVAUX DE BRICOLAGE ET JARDINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte, en raison de leur intensité sonore, à la tranquillité du voisinage ou à la santé par sa durée, sa répétition ou son intensité, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

TRANSPORT COMMUNAL POUR LES COURSES

Ce service de transport pour les courses est assuré le vendredi après-midi et fonctionne comme suit :

- Formulaire d'inscription à compléter
- Réservation jusqu'à la veille du transport

IPNS

- Accessible à tous, mais il est particulièrement destiné aux personnes âgées sans moyen de locomotion
- Service gratuit
- Périmètre de transport: Feuquières et Friville
- Service assuré par un agent communal
- Départ et retour au domicile de l'utilisateur



Démarches administratives MAIRIE

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens qui viennent d'atteindre l'âge de 16 ans doivent se présenter en mairie munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité, en vue de leur recensement pour la Journée Défense et Citoyenneté.

REGISTRE ÉLECTORAL

Vous souhaitez vous inscrire sur la liste électorale de la commune afin de pouvoir voter. Vous devrez fournir un justificatif d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Pour cela, plusieurs solutions : en mairie ou par internet sur service-public.fr

Tout électeur ayant changé d'adresse au sein de la commune est prié de le signaler en mairie, muni d'un justificatif de domicile.

Informations diverses

DÉCHETTERIE

Du 15 avril au 31 octobre 2024, la déchetterie est ouverte aux horaires suivants :

Lundi	13h30 - 18h15
Mardi	13h30 - 18h15
Mercredi	09h00 - 11h45 / 13h30 - 18h15
Jeudi	13h30 - 18h15
Vendredi	09h00 - 11h45 / 13h30 - 18h15
Samedi :	09h00 - 18h15

RENOUVELLEMENT DE VOS TITRES D'IDENTITÉ

Vous devez compléter via le lien suivant le formulaire de pré-demande sur la plateforme en ligne de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) : <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne/effectuer-le-renouvellement-de-votre-carte-didentite> puis prendre rendez-vous dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil des demandes : FRIVILLE- ECARBOTIN, GAMACHES, SAINT-VALERY-SUR-SOMME, ABBEVILLE, OISEMONT. Vous pouvez prendre RDV via le site suivant : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr>

Conséquences du changement de prénom et/ou de nom sur vos titres d'identité (carte nationale d'identité, passeport)

Vous avez engagé/you envisagez d'engager une procédure de changement de prénom et/ou de nom : les informations ci-dessous vous concernent.

Le changement de prénom et/ou de nom vous interdit d'utiliser la carte nationale d'identité et le passeport qui vous ont été délivrés avant votre changement de prénom et/ou de nom, qui ne correspondent plus à votre état civil. Ces titres seront invalidés à l'expiration d'un délai de trois mois à compter de l'actualisation de votre acte de naissance.

Après la réception de la notification de votre changement de nom/prénom, l'officier d'état civil de votre commune de naissance vous informera de l'actualisation de votre acte de naissance. Dès la réception de cette information, vous devrez déposer une demande de renouvellement de votre carte nationale d'identité et/ou de votre passeport auprès de la mairie de votre choix, même si leur durée de validité n'est pas expirée, en fournissant notamment de votre acte de naissance modifié.

Ce renouvellement est gratuit sous réserve de produire la carte nationale d'identité et/ou le passeport dont vous demandez le renouvellement.

Après le renouvellement de votre carte d'identité et/ou de votre passeport, vous devrez également renouveler votre permis de conduire, votre carte vitale et tout document mentionnant votre état civil. L'usage d'un titre d'identité qui ne correspond pas à votre état civil est passible de la sanction pour usage de faux prévue à l'article 441-2 du code pénal, soit cinq ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Madame FORESTIER Marie, conciliatrice de justice, assure une permanence en mairie de FRIVILLE-ESCARBOTIN les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois. Prise de RDV en mairie au 03.22.60.36.60.

Permanence en mairie de Fressenneville sur RDV au 03.22.60.39.60 le 4 septembre 2025.

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est d'accompagner les parties dans la recherche d'une solution amiable à leur différend. Le recours au conciliateur de justice est gratuit. L'accord qu'il propose peut ensuite être homologué par la justice.

INFIRMIÈRES DE GARDE

Le 7 septembre : Cabinet de Friaucourt – 03.22.60.62.26

Le 14 septembre : Maud Paris, Sophie Houssaye et Charlotte Guilbaut – 03.22.24.20.20

Le 21 septembre : Cabinet de Friville-Escarbotin – 03.22.30.28.95

Le 28 septembre : Cabinet de St Blimont – 07.67.26.75.22

Le 5 octobre : Sophie Bonhomme, Johann Lhernault et Hélène Wattré – 03.22.24.20.20

SYNDICAT DES EAUX

Ouvert au public tous les matins sauf le mercredi.
Tél. secrétariat : 06.29.67.60.54

CENTRE ITINÉRANT CARSAT

Le centre itinérant retraite de la CARSAT Nord-Picardie se déplacera au sein de notre commune, place de la République, rue Jules Guesde les :

- Mercredi 15 octobre de 9h20 à 11h30 et 13h à 15h30

La prise de RDV s'effectue en appelant le **3960** ou sur le site de lassuranceretraite.fr

LE FRATERNIBUS

L'équipe du Fraternibus vous accueille à Fressenneville le samedi matin sur la place du

marché, le mercredi après-midi sur le parking des HLM ou à la résidence des Tilleuls.

Le Fraternibus a pour objectif de rompre l'isolement, favoriser l'entraide et accompagner les personnes pour faciliter leurs démarches administratives.

RAPPEL VIMOBILE EXISTE

Vimobile est un service de transport solidaire et bénévole pour les habitants du Vimeu

Il met en relation des conducteurs bénévoles et des passagers qui ne peuvent pas ou plus se déplacer pour les aider dans leurs besoins du quotidien (rendez-vous médicaux et administratifs, courses, visites à des proches, ...).

Contactez la plateforme au 07.48.88.37.51 pour une demande de déplacement 48h avant minimum

RENTRÉE SCOLAIRE

Rentrée scolaire le lundi 1^{er} septembre.

Horaires de l'école maternelle Jean Moulin :

- matin 8h35 – 11h55
- après-midi : 13h35 – 16h15

Horaires de l'école élémentaire Jean Gaudier :

- matin : 8h15 – 11h45
- après-midi : 13h30 à 16h

Le centre périscolaire ouvre le matin à 6h45 et ferme le soir à 18h30.

Pour le mercredi, les enfants peuvent être accueillis dès 6h45 au centre périscolaire

L'ALSH prendra le relais de 9h00 à 12h et de 13h30 à 17h30 avec la possibilité de cantine le midi et garderie le soir jusqu'à 18h30.

Pensez dès à présent à réserver les repas de cantine ainsi que le périscolaire matin / soir/ mercredi sur l'application : <https://portail.berger-levrault.fr/MairieFressenneville80390/accueil>

RAPPEL

Inscriptions cantine :

Réservation pour le repas du lundi : à faire avant le vendredi 9h00

Réservation pour le repas du mardi : à faire avant le lundi 9h00

Réservation pour le repas du mercredi : à faire avant le lundi 9h00 (en sélectionnant l'établissement ALSH, repas enfants)

Réservation pour le repas du jeudi : à faire avant le mardi 9h00

Réservation pour le repas du vendredi : à faire avant le jeudi 9h00

Inscriptions périscolaire:

Votre enfant pourra être accueilli, à l'école maternelle Jean Moulin, regroupement pour tous les enfants en un seul lieu à partir de 6h45 les matins jusqu'au soir 18h30

Réservation pour le périscolaire matin ou soir du lundi : à faire avant le vendredi 9h00

Réservation pour le périscolaire matin ou soir du mardi : à faire avant le lundi 9h00

Réservation pour le périscolaire du mercredi : à faire avant le lundi 9h00

Réservation pour le périscolaire matin ou soir du jeudi : à faire avant le mardi 9h00

Réservation pour le périscolaire matin ou soir du vendredi : à faire avant le jeudi 9h00

En cas de problème de réservation sur le portail, contactez la mairie au 03.22.60.39.60

MAISON FRANCE SERVICES

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques au quotidien ?

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent gratuitement pour toutes vos démarches du quotidien (déclarer les changements de situations, estimer ses droits, effectuer des paiements en ligne...), 170 bis rue du Général Leclerc à FRIVILLE-ESCARBOTIN (06.59.83.95.77 - franceservices@cc-vimeu.fr)

Horaires d'ouverture :

Lundi - Jeudi : 8h45 – 12h15

Mardi : 8h45 – 12h15 / 14h00 – 16h45

Mercredi : 8h45 – 12h15 / 14h00 – 18h00

Vendredi : 14h00 – 17h30

COUPURE DE COURANT

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Pendant la coupure pour suivre son évolution et connaître l'heure approximative de rétablissement du courant, vous pouvez consulter notre site enedis.fr en flashant le QR CODE en bas de page. Toutefois l'alimentation pourra être rétablie à tout moment avant la fin de la plage indiquée.

Horaires des coupures : 1²de 14h00 à 15h00

Quartiers ou lieux-dits :

33, 37 au 39, 43 au 51, 57 au 61, 67, 16, 20, 24 au 30, 34 au 40, 48 au 50, 58 au 66, 70, 36B, 20B, 22B
rue ROGER SALENGRO
53-55 RUE ROGER SALENGRO

PROJET DE REPRISE DU MAGASIN VIVAL

Avis aux commerçants et porteurs de projet !

La commune de Fressenneville recherche un commerçant pour reprendre le commerce d'alimentation générale au cœur de la ville dans les locaux de l'ancien VIVAL.

- Local de 167m² (114 m² de vente + 53 m² de réserve)
- Situé sur l'axe principal, façade visible et accès facile
- Places de parking à proximité
- Proche de commerces et lieux stratégiques : pharmacie, restaurant, coiffeur, fleuriste, banque, école, mairie...
- Local disponible dès maintenant

Le projet est mené par le groupe CASINO et soutenu par la mairie et les habitants.

Intéressé(e) ? **Contactez le groupe CASINO au 06.87.94.91.28**

INFORMATIONS PARENTS DE JEUNES ENFANTS

Veillez trouver ci-dessous les liens vers 2 visioconférences organisées par France Emploi Domicile, à destination des parents et futurs parents souhaitant des informations sur l'accueil chez l'assistante maternelle.

- le 9 septembre :

<https://www.franceemploiadomicile.fr/evenements/faire-garder-mon-enfant-par-une-assistante-maternelle-tout-comprendre-sur-ce-mode-de-garde-visio-09-09-2025/>

- le 12 septembre :

<https://www.franceemploiadomicile.fr/evenements/faire-garder-mon-enfant-par-une-assistante-maternelle-tout-comprendre-sur-ce-mode-de-garde-visio-12-09-2025/>

Cependant, ces réunions en distanciel sont également susceptibles d'intéresser toute personne qui se questionnerait sur le métier d'assistante maternelle, elles sont ouvertes à tout type de public.

Relais Petite Enfance Itinérant
Service de la Communauté de Communes du Vimeu
20, place de la Mairie 80870 MOYENNEVILLE
03 22 28 81 26

ACTION LOGEMENT

La garantie Visale : un coup de pouce pour accéder à un logement

Vous avez moins de 30 ans, vous êtes nouvellement embauché, étudiant, alternant ou travailleur saisonnier ? Le dispositif **Visale**, proposé par **Action Logement**, peut vous aider à trouver un logement plus facilement dans le parc privé.

Une garantie gratuite pour le locataire et sécurisante pour le propriétaire

Visale se porte caution pour vous et prend en charge, en cas de difficulté, le paiement du loyer et des charges locatives. Plus besoin de demander à votre famille ou amis de se porter garant pour vous. Cela représente :

- jusqu'à **1 300 € de loyer** (1 500 € en Île-de-France),
- jusqu'à **600 € pour les étudiants et alternants** (800 € en Île-de-France), sans justification de ressources.

Les avantages

- Le propriétaire est rassuré : il est protégé gratuitement en cas d'impayés ou de dégradations.
- Le dispositif est simple et rapide : le contrat de cautionnement est disponible en ligne sous 5 minutes.

- Le locataire gagne en autonomie, sans avoir besoin de demander à un proche de se porter garant.

Comment ça marche ?

1. Connectez-vous sur **visale.fr** et faites votre demande.
2. Obtenez votre **Visa certifié** et remettez-le à votre futur propriétaire.
3. Celui-ci valide le contrat en ligne, et vous pouvez signer votre bail.

En résumé, Visale est une solution 100 % gratuite, digitale et sécurisée qui facilite l'accès au logement des jeunes et des salariés aux revenus modestes.

ANIMATIONS-FESTIVITÉS

- 🚩 **Samedi 6 septembre** : brocante de l'association des Parents d'élèves
- 🚩 **Dimanche 21 septembre** : concours fédéral du club de pétanque
- 🚩 **Du 28 août au 21 septembre** : tournoi de tennis

CLUB DES RETRAITÉS DYNAMIQUES

Voyages organisés par le club
- Séjour en Sicile pendant 8 jours en octobre 2026.
- Croisière de 7 jours du 3 au 9 juillet 2026
- Puy du Fou : 2 jours en septembre 2026
Renseignements au 06.51.35.47.64

CLUB DE HAND

Journée Portes Ouvertes

Le club de **Hand de Fressenneville** organise une grande **journée portes ouvertes le samedi 6 septembre 2025, de 13h30 à 16h, au stade Marcel Poiret.**

Cette après-midi conviviale sera l'occasion pour les jeunes de **4 à 15 ans** de venir découvrir et essayer gratuitement le handball. Débutants ou déjà passionnés, chacun pourra s'initier à ce sport collectif et dynamique.

Une belle opportunité de tester une nouvelle activité sportive, de partager un moment de jeu et de peut-être rejoindre l'aventure handball au sein de la MPT Fressenneville !

FÊTE DE L'ALSH

